

FORMATIONS



**COLLÈGE VALAISAN**  
DE MÉDECINE ALTERNATIVE

## FORMATION DE NATUROPATHE

Selon les directives de l'OrTra MA

### FORMATION COMPLÈTE

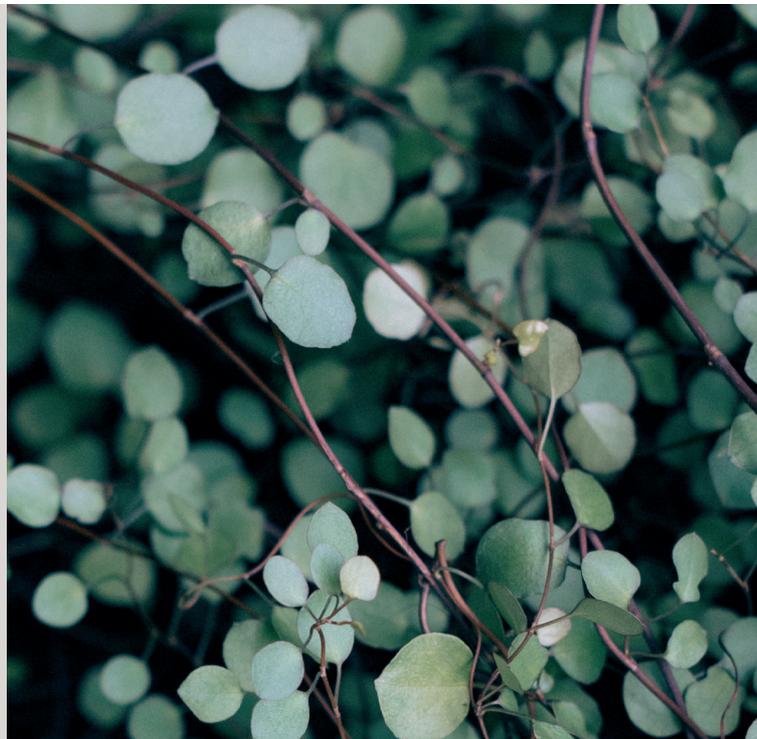
Médecine naturelle  
traditionnelle européenne (MTE)

### FORMATION PARTIELLE

Médecine traditionnelle chinoise (MTC)

Médecine ayurvédique

Homéopathie



## MODULES DISPENSÉS

Programme conforme aux exigences de l'OrTra MA	M1	M2	M3	M4	M5	M6
<b>Nombre d'heures de cours</b>	700	1000	28	104	28	600
<b>Médecine naturelle Traditionnelle Européenne</b>						
<b>Médecine Traditionnelle Chinoise</b>		Autres instituts				Module suivi par le même institut que M2
<b>Médecine ayurvédique</b>						
<b>Homéopathie</b>						

Cours dispensés par des enseignants spécialisés dans leurs domaines de compétences.

Démarches d'accréditations en cours (EduQua, ASCA, NVS, APTN, OrTra MA).

Les cours suivis dans une autre école sont pris en considération.

Les étudiants au bénéfice d'une formation paramédicale sont dispensés du M1 (formation médicale de base).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Prérequis

18 ans révolus et diplôme de degré secondaire II

### Année scolaire 2018 / 2019

1<sup>er</sup> septembre 2018 – 6 juillet 2019

### Jours/Horaires

Samedi 9h00– 17h00

Mardi soir 18h30– 21h00

parfois également le jeudi soir

### Durée de la formation complète

5 ans environ à temps partiel (30% cours + 20% travail personnel) jusqu'au Certificat de branche

### Écolage

Entre CHF 147.– et CHF 200.– la journée

Varie en fonction du type de contrat et des modalités de paiement

## CURSUS

Naturopathe avec diplôme fédéral en MTE		Durée
M1	<b>Formation médicale de base:</b> connaissances de base en sciences naturelles, biologie, anatomie, physiologie, pathologie, psychopathologies, examens médicaux et cliniques, mesures médicales d'urgence, pharmacologie, épidémiologie, hygiène et protection anti-infectieuse, référence à d'autres spécialistes, concepts thérapeutiques.	Env. 4½ ans à 30-40%
M2	<b>Médecine naturelle traditionnelle européenne MTE:</b> principes de base de la naturopathie, théorie des humeurs, toxémie, nutrition, hydrobalnéothérapie, phytothérapie, aromathérapie, élixirs floraux, nutrithérapie, homéopathie, biothérapies, auriculothérapie, massage classique.	
M3	<b>Santé et éthique:</b> facteurs d'influence sur la santé, modèles et théories de promotion de la santé, éthique professionnelle.	
M4	<b>Travail de thérapeute:</b> bases de la communication, concepts de relation thérapeutique, principes de base de la collaboration, concepts thérapeutiques de suivi, conditions de collaboration, le perfectionnement au plan professionnel et personnel.	
M5	<b>Diriger et gérer l'entreprise:</b> outils et méthodes de l'économie d'entreprise, ordre juridique, contrats, systèmes fiscaux suisses, assurances, tenue des comptes. Assurance et développement de la qualité du travail. Principes de l'éthique professionnelle et représentation de la profession. Droits des patients, législation sur la santé, système de santé.	
M6	<b>Formation pratique:</b> transfert des compétences dans le monde du travail sous forme de stages pratiques.	4 à 8 mois
Obtention du certificat de branche de l'OrTra MA		
M7	<b>Pratique professionnelle sous mentorat:</b> au moins 2 ans à 50% d'activité, au plus tard 5 ans dès l'obtention du certificat de l'OrTra MA, selon les «Directives pour la pratique professionnelle sous mentorat».	2 ans à 50%
EPS - Examen de diplôme (P1 - P4)		

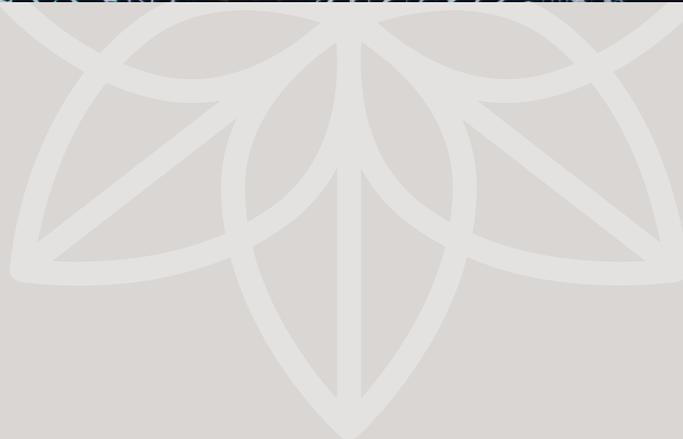
## SOUTIEN FINANCIER

**La Confédération offre un soutien financier pour les cours préparatoires aux examens fédéraux de Naturopathe dans l'une des quatre disciplines de la Médecine Alternative**

Vous souhaitez suivre un cours préparatoire à un examen professionnel supérieur pour devenir Naturopathe avec diplôme fédéral? La Confédération vous aide dans votre démarche. En effet, elle rembourse 50% des frais de cours payés, à condition que vous

vous présentiez à l'examen fédéral après le cours préparatoire. Indépendamment du résultat à l'examen, la somme maximale de 10 500 francs vous sera remboursée. Le site du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) fournit de plus amples informations sur les conditions et la procédure de demande. Le nouveau régime s'applique dès janvier 2018.

[www.sbf.admin.ch/contributions](http://www.sbf.admin.ch/contributions)



**COLLÈGE VALAISAN DE  
MÉDECINE ALTERNATIVE  
CVMA SÀRL**

Avenue de la Gare 58  
1920 Martigny  
T 027 558 72 72  
info@cvma.ch

**[www.cvma.ch](http://www.cvma.ch)**